



Frais de dossier suite a une dette remboursée

Par **tiroc**, le **11/04/2009** à **22:05**

Bonjour, il y a dix ans je tenais un commerce ,
tournant depuis des mois sur mon compte bancaire a decouvert, la pression
du banquier etait telle, qu'il a reussi a faire signer ma femme comme cautionnaire
(salariée) arriva ce qu'il devait arriver, redressement judiciaire,
la banque en question, ..., demande bien sur l'argent du decouvert ,
apres proces et negociations entre la banque et le tribunal,
DECISION du tribunal remboursement de la dette sur 10 années sans interets
a 2 mois de l'echeance je demande a cette banque de me confirmer l'arret des
prelevements et la, 300 euros de frais de dossiers (5 pages)
puis je refuser de payer ses frais???? merci d'avance de vos conseils